



Conseil municipal du 26 mai 2016

COMPTE RENDU

Nouveau site internet

Le nouveau site internet de la Commune sera prochainement mis en ligne. Monsieur Dafniet, son concepteur a présenté son travail aux membres de l'assemblée et a répondu à leurs questions.

Transfert de la compétence « entretien de l'éclairage public » au SDEF

La question du transfert de la compétence « entretien de l'éclairage public » au SDEF avait déjà été inscrite à l'ordre du jour d'une précédente séance du Conseil municipal avant d'être retirée, les élus souhaitant être davantage informés. Cette fois, un représentant du SDEF était présent en séance pour expliciter l'offre du syndicat le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipeement du Finistère.

A l'unanimité, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention qui transfère la compétence « Entretien et maintenance des installations d'éclairage public » de la Commune vers le SDEF. Aux termes de cette convention, le SDEF se chargera désormais de la gestion des installations d'éclairage et prendra les dispositions appropriées pour assurer la continuité et la qualité du service de l'éclairage.

Jurés d'assises 2017 : élaboration de la liste

Le Conseil municipal a procédé au tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour 2017. Ont été désignés :

1	Mme LE BOLC'H Nicole (ép. LEVER)	32, rue de l'allée verte
2	Mme BESCOND Marie-Claude (ép. VERRIER)	Lesoualc'h
3	M. GEFFROY Sébastien	Penrugaro
4	Mme LE CORGUILLE Joëlle (ép. LE DIZES)	13, rue Marcel Cachin
5	M. GUEGAN Mikaël	Kergreis
6	M. PALUT Dominique	3, impasse des camélias
7	Mme PRIGENT Huguette (ép. LE MENN)	Kervigaouez
8	Mme AMBROISE Julie	27, Spernen
9	Mme PERON Geneviève (ép. LE CAM)	Bocudon Vian

C.A.U.E : renouvellement de l'adhésion pour l'année 2016

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de renouveler l'adhésion de la Commune au C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère), association dont la vocation est le conseil et la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Subventions

Les subventions proposées ont été étudiées par la commission « Finances & ressources Humaines » le 9 mai 2016 qui propose de retenir aujourd'hui les associations qui ont présenté des demandes et des projets. Cette liste pourra être complétée si d'autres demandes argumentées se manifestent par la suite.

Subventions aux associations : approuvé à la majorité (2 abstentions).

ASSOCIATION	2016
Association culturelle	650 €
Comité de jumelage Twinings	210 €
Comité des fêtes du bourg	500 €
L'Embellie	50 €
Anciens combattants AAC	260 €
Section locale FNACA	260 €

Eaux et rivières de Bretagne	50 €
ADAPEI	40 €
Addeski	60 €
AFTC (traumatisés crâniens)	120 €
ASAD (adultes en difficulté)	50 €
APF (paralysés)	45 €
Queffleuth et Belizal	40 €
Céline et Stéphane	160 €
Centre d'information droit des femmes	45 €
France Alzheimer 29	50 €
Les amis du Triskell	200 €
Ligue des droits de l'Homme	100 €
Présence Ecoute (soins palliatifs)	50 €
Secours catholique – Caritas France	105 €
Secours populaire Français (Morlaix)	105 €
Veufs et veuves du Finistère (Favec)	40 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
AFSEP (sclérose en plaques)	50 €
Solidarité paysans	50 €
Rêve de clowns	50 €
Son ar Mein	100 €
Indépen'danse	50 €
Aide aux enfants du monde	50 €
Allocation de vétéranse des pompiers	700 €
Amicale du personnel communal	2 200 €
OMS (associations sportives)	9 410 €
Solidarité Dar el Salam	250 €
UCAP (commerçants et artisans)	100 €
Total :	16 250 €

(Dans l'attente de recevoir les demandes des bureaux de l'OMS et du badminton)

Subvention de fonctionnement aux écoles et au RASED

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 71 € par enfant des écoles au titre de l'année 2016, sur la base de 286 élèves ainsi qu'une subvention de 286 € pour le RASED (1 €/enfant)

Morlaix Communauté : C.L.E.C.T

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les conclusions de la CLECT pour les conditions du transfert de la compétence « PLU » à Morlaix Communauté.

Armorique Habitat : garantie d'emprunts pour la construction de 3 pavillons locatifs

La Commune a accordé sa garantie à hauteur de 50 % pour l'emprunt souscrit par Armorique Habitat pour la construction de trois pavillons locatifs à Ker Anna.

Frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, Morlaix Communauté a décidé de prendre en charge la destruction des nids sur son territoire, à hauteur de 50 €.

Le Conseil municipal de Plougouven décide à l'unanimité de prendre à son compte le reste à charge de la destruction des nids dans des conditions (prestataire et période notamment) qui seront précisées au demandeur en Mairie, préalablement à la destruction. Une évaluation de cette action sera faite à la fin de l'année 2016.

Demandes de subventions

Le Conseil municipal autorise le maire à présenter les demandes de subventions pour l'aménagement de la voirie communale entre Saint Eutrope et le bourg, décision prise à la majorité (5 abstentions) et pour les travaux de petit Patrimoine (ancienne école du Kermeur, chapelle de Kervezec, église de Saint Eutrope, ...), à l'unanimité.